

Mail reçu le 28/11/2021 à 17h43

Monsieur

EN REPONSE A L'ENQUETE PUBLIQUE ACTUELLEMENT EN COURS NOUS NE POUVONS ACCEPTER UN TEL PROJET DANS CETTE CONFIGURATION POUR LES RAISONS SUIVANTES :

*aucune **concertation de la population** n'a eu lieu alors que l'implication des riverains en amont du projet aurait abouti à la réalisation d'un plan de masse qui aurait pris en compte de multiples contraintes ou réflexions et notamment :

- une **déforestation moins importante** avec parcelles plus petites ou unités de maisons en bande avec des volumes R+1 ou 2 en fonction du PLU (qui peut se modifier).
- une étude sur **la préservation de la faune** pour arriver à sauvegarder des passages d'animaux plus nombreux et plus important en surfaces.
- une réflexion sur **l'impact du bruit** en fonction de l'A63 et d'une solution de mur antibruit.
- une réflexion sur **l'intensité de la circulation** aux heures d'entrée et sortie du collège CANTELANDE et du complexe sportif dont certains points vont forcément devenir accidentogènes.
- une **requalification complexe des infrastructures routières** concernant pistes cyclables, rond-point, passages piétons, feux tricolores du fait d'un minimum de 600 véhicules, 300 deux roues et 1200 personnes à gérer en plus.
- une explosion de la capacité **des écoles et du collège ainsi qu'équipements sportifs** à proximité qui va être difficile de régler avec une telle surpopulation sur un si petit espace.

Cordialement

Chantal et Lionel Dubernard